

## COMITE DES DROITS DE L'ENFANT

### 20 ANS DEPUIS L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU PROTOCOLE FACULTATIF A LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT, CONCERNANT LA VENTE D'ENFANTS, LA PROSTITUTION DES ENFANTS ET LA PORNOGRAPHIE METTANT EN SCENE DES ENFANTS

23 mars 2022, en ligne (via Zoom)  
08h00 NYC, 13h00 Genève, 21h00 Tokyo (durée: 90 min)

#### NOTE CONCEPTUELLE

##### Contexte :

La Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée en 1989, et son Protocole facultatif concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (OPSC) de 2002, sont les instruments juridiques internationaux les plus complets qui promeuvent et protègent les droits de l'enfant et protègent les enfants contre la vente, l'exploitation et les abus sexuels. Ensemble, ces traités représentent l'engagement de la communauté internationale à s'attaquer aux facteurs qui contribuent à ces actes criminels contre les enfants. En juin 2021, le nombre d'États parties à l'OPSC s'élève à 177.

En 2022, le Comité des droits de l'enfant (le Comité) célèbre le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée en vigueur de l'OPSC, qui a eu lieu le 18 janvier 2002. Pour célébrer cet événement historique, le Comité, en collaboration avec la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage (Fonds pour l'esclavage), Child Rights Connect et ECPAT, organise une table ronde afin de soutenir la mise en œuvre par les États parties de leurs engagements au titre de l'OPSC et la présentation de rapports à ce sujet, et d'encourager la ratification par les États qui ne sont pas encore parties. La table ronde soulignera également la pertinence continue de l'OPSC par rapport aux réalités actuelles, y compris son utilisation dans la lutte contre la vente et l'exploitation sexuelle des enfants dans l'environnement numérique, ainsi que le contexte des voyages et du tourisme et de la pandémie de COVID-19, sujets qui ont été traités de près par le Comité.

##### Objectifs :

- 1) **Mettre en lumière les moments clés et les réalisations** de l'OPSC depuis son entrée en vigueur en 2002.
- 2) **Améliorer la connaissance** de l'OPSC parmi toutes les parties prenantes, et sur la façon de le mettre en œuvre et de rendre compte de sa mise en œuvre en utilisant les lignes directrices de 2019 du Comité concernant la mise en œuvre de l'OPSC (CRC/C/156), et du rapport de la Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, et son annexe avec une liste de contrôle pour aider les États à progresser vers une mise en œuvre plus efficace de 2022 (A/HRC/49/51).
- 3) **Encourager la ratification de l'OPSC** par les États qui ne sont pas encore partie.
- 4) **Faire connaître le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage**, en particulier aux survivants de l'esclavage.

##### Format proposé :

Le Comité, en collaboration avec ses partenaires, organise une célébration publique en ligne qui réunit des enfants, des membres du Comité, des États, des ONG, des institutions nationales des droits humains, des professionnels travaillant sur les droits de l'enfant et d'autres parties prenantes intéressées, afin de réfléchir aux réalisations de l'OPSC au cours des 20 dernières années, et à ce qui est nécessaire pour garantir sa mise en œuvre dans le contexte actuel, tant en ce qui concerne les avancées numériques, les

voyages et le tourisme, que l'impact de la pandémie du COVID-19 sur la vente et l'exploitation sexuelle des enfants. L'événement, d'une durée de 90 minutes, suivra le format suivant :

1) "Passer de la ratification à la mise en œuvre à l'ère numérique" - Table ronde (70 minutes)

Dans une table ronde modérée par 2 co-facilitateurs, le président du Comité et un enfant militant, une conversation aura lieu entre les intervenants, en alternant entre les adultes et les militants de la cause des enfants. En mettant l'accent sur des exemples concrets de bonnes pratiques, la discussion portera notamment sur les nouvelles formes d'exploitation dues à l'environnement numérique et dans le contexte des voyages et du tourisme, l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'augmentation du risque de vente et d'exploitation sexuelle des enfants, le risque accru auquel sont confrontés certains groupes d'enfants, notamment les enfants migrants, réfugiés et déplacés, la dimension de genre des infractions sexuelles contre les enfants, l'accès aux mécanismes de plainte et de recours, y compris l'aide directe fournie par le Fonds pour l'esclavage, et la mise en place de processus de participation continue des enfants à l'élaboration de mesures de prévention, de protection et de réhabilitation.

2) La projection d'une vidéo du projet "Voices of Survivors" (5 minutes)

Présentant les recommandations et les citations percutantes des survivants de l'exploitation sexuelle en ligne.

3) Session interactive avec le public (15 minutes)

**Modérateurs :**

- Présidente du Comité des droits de l'enfant, Mme Mikiko Otani
- Fondatrice de One Child, Mme Cheryl Perera

**Intervenants de la table ronde :**

- Rapporteuse spéciale sur la vente et l'exploitation sexuelle d'enfants, Mme Mama Fatima Singhatheh
- Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question de la violence contre les enfants, Mme Najat Maala M'jid
- Membre du Conseil d'administration du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, M. Suamhirs Piraino-Guzman.
- Bénéficiaire du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage, M. Emmanuel Drewery, directeur exécutif de l'Agence de développement régional (Philippines)
- Chef de la sécurité, Hôtel Santa Clara, Cartagena (Colombie), M. Joaquín Sabach
- Chef mondial de la sécurité, Meta, Mme Antigone Davis
- 5 défenseurs des enfants de : Bolivie, Canada, Nigeria, Pakistan, et Trinité-et-Tobago

**Déclaration de haut niveau :** S.E. Kozo Honsei, Ambassadeur, Représentant permanent adjoint, Mission permanente du Japon auprès des Nations Unies et d'autres organisations internationales à Genève.

**Résultat :**

La 20e célébration est un élan pour les États à investir dans une mise en œuvre plus efficace de l'OPSC en utilisant les outils développés par le Comité et ses partenaires, et s'assurer que cela est fait avec la participation significative des défenseurs des enfants. L'événement public en ligne renforcera le mandat du Comité en matière de suivi de l'OPSC, en encourageant la ratification, la communication et l'utilisation de l'OPSC par toutes les parties prenantes.

**Contact :**

Pour de plus amples informations sur l'événement, veuillez contacter : [sulini.sarugaser@un.org](mailto:sulini.sarugaser@un.org)

Pour les questions relatives à la protection des enfants lors de l'événement, veuillez contacter : [chanmi.kim@un.org](mailto:chanmi.kim@un.org)

**Interprétation simultanée disponible en anglais, français et espagnol  
généreusement financée par le gouvernement du Japon**